



Commune de Gollion

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

Le 8 mars 2026, nous devons élire les membres de la Municipalité et du Conseil Communal de notre commune pour la législature du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2031 :

- | | | |
|---------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| • Municipalité | pouvoir exécutif | 5 membres |
| • Conseil communal | pouvoir législatif | 45 membres et 12 suppléants |

Une séance d'information ouverte à toute la population est organisée le 6 décembre 2025

Candidatures :

- Les formulaires de candidature seront disponibles lors de la séance ainsi que sur le site de la commune www.gollion.ch.
- **Vous êtes invités à déposer votre candidature au bureau du Greffe municipal du lundi 5 janvier 2026 au lundi 12 janvier 2026 à 12 heures, dernier délai.**

Sont éligibles :

- ✓ Tous les citoyens **suisses**, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus et inscrits au rôle des électeurs de la commune ;
- ✓ Tous les citoyens **étrangers**, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins, domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins et inscrits au rôle des électeurs de la commune.

Le Bureau du Conseil



Commune de Gollion

Élections des autorités communales de Gollion

Législature 2026 – 2031

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Gollion sont **convoqués** :

Samedi 6 décembre 2025	9h00	Séance ordinaire du Conseil Communal de Gollion à la Grande Salle – tous les citoyens et citoyennes sont bienvenus en observateurs (participation passive)
	11h00	Assemblée de commune à la Grande Salle ouverte à tous les citoyens et citoyennes en vue des élections au Conseil Communal et à la Municipalité, suivie d’une verrée
Lundi 12 janvier 2026	12h00	Délai de dépôt des listes à l’administration communale pour le 1 ^{er} tour des élections : • conseil communal (y compris les suppléants) • municipalité
Dimanche 8 mars 2026		1 ^{er} tour des élections : • conseil communal (y compris les suppléants) • municipalité
Mardi 10 mars 2026	12h00	Délai de dépôt des listes à l’administration communale pour le 2 ^e tour des élections : • conseil communal (y compris les suppléants) • municipalité
Dimanche 29 mars 2026		2 ^e tour des élections : • conseil communal (y compris les suppléants) • municipalité
Mardi 7 avril 2026	12h00	Délai de dépôt des listes à l’administration communale pour le 1 ^{er} tour de l’élection du syndic ou de la syndique
Dimanche 26 avril 2026		1 ^{er} tour de l’élection du syndic ou de la syndique
Mardi 28 avril 2026	12h00	Délai de dépôt des listes à l’administration communale pour l’élection du syndic ou de la syndique (2 ^e tour)
Dimanche 17 mai 2026		2 ^e tour de l’élection du syndic ou de la syndique